

Cfdt:

HAUTS-DE-FRANCE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

PROGRAMME FORMATIONS SYNDICALES

- 2018 -



ACTUALISÉ SUR :

<https://hdf.cfdt.fr>

rubrique :

formation syndicale



LA FORMATION SYNDICALE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



MARTINE DUROT

Secrétaire régionale

L'URI Hauts-de-France fait de la formation une priorité pour l'accompagnement des équipes syndicales. Elle est nécessaire à l'émancipation individuelle et collective, au développement et au renforcement de l'action de la CFDT.

Pour autant, dans un contexte économique difficile et sociétal en perpétuel mouvement, les réformes profondes et répétitives amènent des changements conséquents sur la mise en œuvre du travail et du dialogue social dans les entreprises. Elles

imposent aux militants de s'adapter, d'acquérir rapidement les savoirs et les compétences nécessaires à leur action afin de pouvoir influer pour redonner du sens au travail, et pour obtenir de nouveaux droits au sein de leur entreprise ou établissement, et aboutir à plus de justice sociale.

La formation syndicale représente un investissement important pour les différentes structures CFDT (tant au niveau humain que financier). Ainsi, l'offre de formation doit se développer et doit permettre un accès à plus d'adhérents et militants. Pour ce faire la proximité doit être étendue à tous les territoires, la mutualisation de moyens doit être recherchée, la complémentarité entre le pro et l'interpro doit être étudiée afin d'avoir une offre de formation large s'adaptant aux attentes des syndicats, de leurs adhérents et de leurs militants ainsi qu'aux besoins de la CFDT pour être en adéquation avec son projet social et sociétal.

Les formations proposées doivent garantir l'efficience et l'adaptabilité nécessaire à un monde du travail en perpétuel mouvement. Elles doivent amener à former des esprits critiques, capable de s'adapter aux droits et aux pratiques de demain. Elles doivent non seulement réaffirmer notre identité et faire vivre nos valeurs de solidarité, de partage, de respect, mais elles doivent renforcer les pratiques syndicales

adaptées à un syndicalisme de proximité, amenant ainsi les militants à plus de contact direct avec les salariés.

Aussi, dans ce contexte d'évolutions réglementaires, de révision des IRP avec l'arrivée du CSE : Conseil Social et Economique, de négociation, de renouvellement des élections professionnelles (public/privé), et des mandatés Conseillers Prud'hommes, protection sociale..., le plan de formation 2018, sera modestement une première étape pour accompagner ces changements. La mobilisation du plus grand nombre sera nécessaire à une réussite collective.

Pour ce faire nous nous devrons :

- de faire vivre notre intelligence collective pour anticiper et créer des outils adaptés.
- de faire vivre notre solidarité par la mutualisation de nos forces militantes en matière d'animation.
- de faire vivre notre esprit critique dans le respect de chacun.

C'est avec vous que nous ferons vivre « la formation syndicale que nous voulons en région Hauts-de-France », c'est avec vous que nous la façonnons.

Nous comptons sur vous.

En attendant, je me tiens à votre disposition pour échanger, débattre, partager et construire ensemble.



VOUS TROUVEREZ
LES COORDONNÉES
DES STRUCTURES
ORGANISATRICES,
LES INFORMATIONS
PRATIQUES AINSI QUE
LES DIFFÉRENTS MODÈLES,
À LA FIN DE CE DOCUMENT.

NOS PARTENAIRES DE FORMATIONS



Institut agréé par le Ministère du Travail



L'EXPERTISE ENGAGÉE

PROGRAMMES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE



À LA DÉCOUVERTE DE LA CFDT

1 Jour

22 janvier
25 mai
7 septembre
14 décembre

LILLE

30 janvier - Groupe D
5 avril - Groupe E
11 octobre - Groupe F

LENS

26 janvier
à définir

VALENCIENNES

22 mai
23 octobre
à définir
à définir

AMIENS

AISNE

OISE

- Les différents chemins de l'adhésion,
- Ce que la CFDT offre à ses adhérents,
- Découvrir la structuration de la CFDT à partir de sa carte d'adhérent,
- Comprendre à quoi sert la cotisation,
- Premier repères sur les valeurs et l'histoire de la CFDT,
- Découvrir la notion de syndicalisme réformiste, Découvrir les possibilités de s'investir dans la CFDT.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS CADRES

1 Jour

à définir

LILLE - URI

- Fonctionnement de la CFDT,
- Organisation de la CFDT,
- Valeurs de la CFDT,
- Les services de la CFDT Cadres



ACCUEILLIR LES NOUVEAUX RETRAITÉS

1 Jour

à définir
15 mars
à définir
à définir

LILLE - URR

CHÂTEAU-THIERRY

QUERENAING

À DÉFINIR



ACTUALITÉ JURIDIQUE

1 Jour

13 mars - Groupe A
13 septembre - Groupe B

LENS

- Santé au travail : ce qui a changé,
- Nouvelles règles pour l'inaptitude au travail,
- Acteurs CFDT du juridique : comment réagir efficacement à un avis d'inaptitude



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



ADHÉSION : OSER, PROPOSER, CONVAINCRE (L')

3 Jours

Session 1:

29 et 30 mars

LENS

- Identifier les cessionnaires et connaître leur collectif,
- Repérer les différentes difficultés à la prise en charge du développement,
- Repérer les représentations concernant le rôle d'une organisation syndicale,
- Repérer les raisons qui fondent l'engagement militant,
- Définir le concept de syndicalisme d'adhérents,
- Travailler le lien avec valeurs et syndicalisme de transformation sociale ,
- Identifier les raisons d'une démarche volontariste en matière de proposition d'adhésion,
- Repérer les motifs de refus de l'adhésion des salariés,
- Construire des argumentaires à la proposition d'adhésion,
- Déramatiser la proposition d'adhésion.

à définir

AMIENS

Session 2 :

12 octobre

LENS

- Retour sur le précédent module,
- Les éléments de réponses aux difficultés,
- Le plus à l'adhésion,
- Les pratiques de développement,
- L'activité des élus,
- Le plan de développement,
- Le suivi du syndicat.

AMIENS



APPROPRIATION DE L'OUTIL PRÉPARER ET GAGNER LES ÉLECTIONS FP

1 Jour

à définir

AMIENS

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

- Le champ des conditions de travail,
- Missions et moyens,
- Comprendre le fonctionnement de l'entreprise,
- Quelques notions ergonomiques,
- Méthodes et outils d'enquête et d'analyse,
- Politique de prévention,
- Le PAPRIPACT,
- Réaliser la carte des conditions de travail

CHS - CT

3 Jours

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

COMITÉ D'HYGIÈNE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

CHS - CT - MODULE 1

CHS - CT - MODULE 2

2 Jours

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1

15 au 17 mai

COMPIÈGNE

19 et 20 septembre

28 au 30 mars

CALAIS

21 au 23 novembre

16 au 18 mai - Groupe 1

7 au 9 novembre

- Groupe 2

Date à définir

VALENCIENNES

3 au 5 octobre

LENS

- Session 1



COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE



3 Jours **19 au 21 février**

LILLE

- Les différents modes d'expression et de communication utilisés,
- Les techniques de prise de parole,
- Mise en situation,
- L'entretien individuel,
- Les types de mémoire existants,
- Exercice pratique sur le mode de mémoire de chacun,
- Les techniques de rédaction d'un tract,
- La communication dans la stratégie CFDT,
- Mise en œuvre des acquis.

à définir

AMIENS

à définir

AISNE

2 Jours **24 et 25 mai**

CALAIS



COMMUNIQUER FACE À L'ÉVÉNEMENT



3 Jours **9 au 11 octobre**

LILLE - IREO

- Notions de communication,
- La communication syndicale,
- Les relations avec la presse,
- Mise en situation et cas pratiques.



CONDUIRE UNE RÉUNION



1 Jour **1^{er} juin**

- Organiser une réunion et construire son déroulé,
- Gérer les temps, les rôles, la parole, les objectifs, les moyens et les ressources,
- Comment se réadapter en cours de réunion.



CONGÉS (LES)



3 Jours **26 au 28 septembre**

LILLE

- Lister les différents types de congés,
- Classer les différents types de congés par thème,
- Connaitre les congés de formation liés aux mandats syndicaux,
- Identifier les bénéficiaires et les conditions à remplir pour poser les différents congés,
- Quantifier la durée des congés,
- Elaborer un « outil » précisant le régime juridique de chaque congé,
- S'approprier l'histoire des congés payés,
- Calculer les congés payés,
- Maîtriser le régime juridique des congés payés.



CONSEILLER DU SALARIÉ



3 Jours **20 au 22 juin**

CALAIS

- Représentations du rôle et définition du Conseiller du salarié
- Un exemple de fiche de pré-entretien,
- Les aspects juridiques de l'entretien préalable : étude de cas
- Les aspects relationnels entre les acteurs
- Les limites de l'entretien préalable,
- Le contrat de travail,
- Rechercher dans le code du travail les mentions obligatoires et possibilités de rupture pour chaque type de contrat de travail,
- La procédure prud'homale : Schéma, Déroulement de l'entretien, Jeu de rôle.



CONTRAT DE TRAVAIL



2 Jours **29 et 30 octobre**

VALENCIENNES

- Appréhender la notion : de contrat de travail ; de contrat à durée indéterminée ; de contrat à durée déterminée ; de travail temporaire ; de contrat de mission.



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



**CSE
(PERFECTIONNEMENT
ANIMATEURS
DE FORMATION)**

2 Jours

**17 et 18 mai
18 et 19 octobre**

**LILLE- IREO
A DÉFINIR**

- Mise en place, composition et fonctionnement du CSE,
- Deux nouvelles instances : le Conseil d'Entreprise et le Représentant de Proximité,
- Les attributions du CSE,
- Les expertises du CSE.



**CSE
COMMENT NÉGOCIER
UN ACCORD DE CSE**

1 Jour

**23 mai
23 novembre**

LILLE

En cours d'écriture

- Repérer les fonctionnements actuel et futur (dans le cadre du CSE) en faisant un état des lieux,
- Disposer d'éléments de référence pour alimenter/construire les revendications.



**CSE
NOUVELLES IRP - CSE**

2 Jours

31 mai et 1er juin
- Groupe A
27 et 28 septembre
- Groupe B
6 et 7 décembre
- Groupe C

LENS

En cours d'écriture



**DÉCOUVRIR
GASEL / OPERA**

à définir



**DÉFENDRE ET ASSIS-
TER LES ADHÉRENTS
DANS ET HORS
DE L'ENTREPRISE**

3 Jours

6 au 8 juin

CALAIS

- Présentation de l'organisation judiciaire,
- Exercice sur la compétence des tribunaux,
- Présentation du code du travail,
- Présentation de la hiérarchie des règles de droit,
- Analyse juridique,
- La défense des adhérents et des salariés (acteurs et expériences de la défense),
- Présentation de la procédure prud'homale,
- La procédure prud'homale (suite et exercices),
- Etude de cas,
- Débat



**DÉFENSEUR
PRUD'HOMAL**

4 Jours

4 au 7 décembre

LILLE

- Connaître le déroulement d'un dossier juridique,
- Savoir rédiger des conclusions,
- Capable de plaider un dossier.



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



**DP
DÉLÉGUÉ
DU PERSONNEL**



3 Jours

11 au 13 avril

CALAIS

31 janv. au 2 février

LILLE

06 au 08 juin

LILLE

à définir

AMIENS

à définir

AISNE

à définir

OISE

- Rôle et fonctions des délégués du personnel,
- Prise de notes et compte rendu,
- Droit du travail et usages dans l'entreprise,
- Animer une réunion,
- Résolution de problèmes,
- Passage d'un problème individuel à une revendication collective,
- Prise de parole en réunion,
- Mise en situation d'une réunion de délégués du personnel,
- Cahier revendicatif et objectifs syndicaux

**DS
DÉLÉGUÉ SYNDICAL**



4 Jours

15 et 16 mars

- Session 1

LILLE

10 et 11 septembre

- Session 2

- Permettre au délégué syndical cfdt de repérer ses missions au sein de la section syndicale en lien avec son syndicat,
- Renforcer le sentiment d'appartenance du DS au sein de la CFDT tant en matière d'histoire de valeurs que de fonctionnement,
- Se familiariser avec les textes réglementant la désignation du DS en lien avec la représentativité et apprendre à les utiliser,
- Intégrer les missions du DS en termes d'animation de coordination, de développement, de communication et de liaison avec les structures CFDT pour garantir un travail collectif dans la section syndicale,
- Intégrer les éléments essentiels et nécessaires à l'organisation et la gestion des élections professionnelles dans l'entreprise en respectant le lien avec le syndicat,
- Repérer l'importance de négocier un projet syndical de SSE en cohérence avec les orientations CFDT,
- Confirmer son mandat de délégué syndical CFDT.

**DÉLÉGUÉ SYNDICAL
ET LA NÉGOCIATION**



3 Jours

6 au 8 juin

LENS

Niveau 1 - Groupe F

18 au 20 avril

CALAIS

- Rôles, fonctions, cadre légal du délégué syndical,
- Outils ressources à la disposition du DS,
- Les tâches du délégué syndical,
- Le DS et la section, pratiques syndicales au service de l'action CFDT,
- Plan de travail de la section

16 au 18 mai

CALAIS

Niveau 2

Pré-requis : avoir réalisé
la formation DS

- La représentation de la négociation,
- Place de la négociation dans l'histoire de la CFDT,
- Concepts fondamentaux de la négociation,
- Stratégies de négociation,
- Les notions de résultat et d'efficacité dans la négociation,
- Connaitre les différents types de négociation,
- Négociations annuelles obligatoires,
- La négociation raisonnée,
- Etudier les phénomènes de négociation,
- Un accord, sa rédaction et son suivi.





DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET SECRÉTAIRE DE SECTION

3 Jours

à définir

AMIENS

- Rôle, missions et fonctions du délégué syndical et du secrétaire de section dans la CFDT,
- Organisation du Code du Travail et des Titres Fonctions Publiques,
- Les instances CFDT,
- Les champs d'intervention du représentant CFDT dans les structures de l'organisation,

à définir

AISNE

- Les valeurs de la CFDT,
- Le mandatement,
- Le rôle et attributions des IRP,
- Recueil des données économiques et ressources mobilisables,
- Les fonctions de la section syndicale,
- Construire les revendications CFDT et faire vivre le syndicalisme d'adhérents,
- La négociation, préparation et mise en situation...,
- La communication syndicale CFDT.

à définir

OISE

- Appréhender la notion de discrimination,
- Approfondir la notion de discrimination syndicale,
- Démontrer l'existence d'une mesure discriminatoire,
- Connaitre les sanctions encourues par l'employeur,
- Connaitre les recours dont dispose le salarié,
- Analyser une situation pratique,
- S'approprier les outils méthodologiques.



DISCRIMINATION SYNDICALE

à définir

VALENCIENNES



ÉCRIRE POUR COMMUNIQUER

1 Jour

à définir



ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

1 Jour

9 avril

ARRAS

- Les droits des femmes, la visibilité et l'invisibilité des femmes au fil du temps,
- Les comportements sexistes ordinaires / les stéréotypes inconscients,
- Le positionnement CFDT,
- La parité : pourquoi et comment la mettre en place ?



ÉLUS AU COMITÉ D'ENTREPRISE

3 Jours

7 au 09 février

Niveau 1

10 au 12 octobre

Niveau 2

CALAIS

- Retour sur le module DP,
- Rôle et fonctions des élus au CE,
- La gestion du CE,
- Le CE et l'action syndicale,
- La réunion du CE,
- La gestion des activités sociales et culturelles du CE



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



**ÉLUS AU COMITÉ
D'ENTREPRISE
(FORMATION
ÉCONOMIQUE)**



5 Jours à définir

LILLE

- Retour sur les diverses sessions de formations,(mener l'action syndicale, bienvenue, ...),
- Rôle et fonctions des élus au ce,
- La gestion du ce,
- Le ce et l'action syndicale,
- La réunion du ce,
- L'expertise des comptes du ce,
- L'expertise et l'analyse des comptes du ce,
- Pratiquer l'utilisation du tract,
- Rédaction d'un tract.



**ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE DU CON-
TRAT DE TRAVAIL (L')**

3 Jours 22 au 24 mai

LILLE - IREO

- Les sources du droit du travail,
- Le contrat de travail,
- Le pouvoir normatif dans l'entreprise,
- Les événements pouvant affecter le contrat de travail



EXCEL PUBLIPOSTAGE

1 Jour 7 septembre

ISBERGUES
(À CONFIRMER)



**FONCTIONNEMENT
DES IRP CFDT
DANS LES
ENTREPRISES**

6 jours

Session 1:

7 au 9 février

- groupe Z

19 au 21 septembre

- groupe A

LENS

Session 2:

18 au 20 avril

- groupe Z

28 au 30 novembre

- groupe A

- Rôle et fonctions des Délégués du Personnel,
- Droit du travail : se familiariser avec l'utilisation des textes,
- Analyser une situation,
- Mise en situation : rencontre d'un salarié avec un délégué du personnel,
- Mise en situation : La réunion de section,
- Présentation d'outils pour préparer un argumentaire pour la réunion des délégués du personnel,
- Mise en situation : une réunion de Délégué du Personnel avec l'employeur,
- Gérer son trac pour mieux appréhender la prise de parole en réunion

- Rôle et fonctions des élus au Comité d'Entreprise,
- La gestion du CE,
- Le CE et l'action syndicale,
- Mise en situation d'une réunion de CE avec l'employeur,
- Le tract : présentation théorique et exercice de rédaction suite à la réunion du Comité d'Entreprise



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



GASEL - MODULE 1

3 Jours 29 au 31 mai

AMIENS

- Accès et sécurité des données,
- Page d'accueil, menus, ergonomie,
- Gestion des utilisateurs,
- Paramétrages,
- Gestion des structures, sections,
- Gestion des adhérents,
- Abonnements, responsabilités, mandats,
- Départs et transferts d'adhérents,
- Réintégration d'adhérents,
- Editions, requêtes, exportations,
- Charte de la cotisation, charte de l'adhérent,
- Ouverture de l'exercice, contrat Service+ et PACSy,
- Cotisations traditionnelles et juridiques, Génération PAC (Service + & PACSy),
- Gestion des impayés, PACSy et Service +,
- Fin d'exercice décisionnel.



GASEL - MODULE 2

2 Jours 9 et 10 octobre

LENS

- Gestion des préférences,
- Administrer les communications,
- Tables locales,
- Signature du SG,
- Adhésion en ligne,
- Personnes suivies,
- Transfert,
- Lecture et exploitation des tableaux de bord,
- Recherche et exploitation de structures puis de l'adhérent,
- Sécurité et effacement des données,
- Requête de mise en route,
- Modification en masse,
- Création de listes de diffusion,
- Création de mails personnalisés,
- Envoi de mails en masse,
- Personnalisation de lettres et de bulletins.



HIÉRARCHIE DES NORMES (LA)

2 Jours 14 et 15 juin

LILLE - IREO

- Perfectionnement pour les référents juridique et animateurs de formation
- Les 2 principes de bases nécessaires à l'articulation des normes en droit du travail,
 - La remise en cause du principe de faveur : de la hiérarchie à l'articulation,
 - Les ordonnances MACRON : de la dérogation à la supplétivité.



IMAGIN'CADRES MODULE 2

1 Jour 12 avril

LILLE - URI

- Retour sur le travail intersession,
- Mise en œuvre des pratiques syndicales qui favorisent le développement chez les cadres,
- Fidélisation des adhérents cadres



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



IMPACT DES ORDONNANCES SUR LA GESTION DU CE

1 Jour 19 octobre

LILLE

- Identifier les conséquences du passage en CSE pour le CE et préparer un plan de travail,
- Que deviennent : le règlement intérieur, les contrats avec les prestataires, les biens du CE, l'organisation interne du CE, ... ,
- Rendre-compte du CE sortant et des assurer la dévolution des biens du CE au CSE,
- Connaître l'impact des ordonnances Macron sur les budgets du CSE : assiette de calcul, possibilités de transfert.



INITIATION JURIDIQUE

3 Jours 11 au 13 avril

LILLE

- Le rôle et les fonctions du défenseur prud'homal,
- Le contrat de travail,
- S'approprier la notion de contrat de travail,
- La procédure prud'homale,
- La défense : contexte et acteurs,
- L'entretien avec le salarié,
- Le syllogisme juridique,
- Méthode d'analyse juridique,
- Exercice pratique – Méthode d'analyse juridique,
- Les règles de la défense de l'adhérent



LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE (LE)

2 Jours 5 et 6 février
 22 et 23 novembre

VALENCIENNES

- Le rôle du médecin du travail, la visite de reprise,
- Origine de l'inaptitude (AT/MP ou pas), L'obligation de dialogue entre l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail et l'employeur en vue du reclassement,
- L'obligation de reclassement, La reprise du paiement du salaire dans un délai de un mois,
- La consultation des délégués du personnel,
- Les indemnités légales ou conventionnelles de licenciement cas AT/MP,
- Le salarié protégé,
- Contestation de l'avis d'inaptitude,
- Le référé prud'homal,
- Contestation en cas de défaut de reclassement



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



MANDATÉS PROTECTION SOCIALE

3 Jours

17 au 19 janvier
4 au 6 avril

ARRAS

- S'inscrire dans le bon fonctionnement collectif et pédagogique de la formation et se situer dans le groupe et exprimer ses attentes,
- Repérer les éléments clés de l'histoire de la protection sociale,
- Identifier les fondamentaux et les sources de financement de la protection sociale,
- Définir un risque et se prendre en charge,
- Définir le rôle et le fonctionnement des différentes branches de la protection sociale,
- Analyser les revendications de la CFDT en matière de protection sociale, à partir des feuilles de route et des sources de financement,
- Créer la loyauté du mandaté à destination des allocataires, en s'appuyant sur les notions d'intérêt général et de bien commun,
- Faire les liens entre les besoins des bénéficiaires, le mandaté et l'action revendicative du mandaté,
- Mettre en place des stratégies dans son mandat et les faire évoluer, lever les freins éventuels à l'exercice du mandat,
- Faire évoluer son mandat en rendant compte à l'organisation,
- Construire le plan de travail de son mandat, permettre aux stagiaires une expression libre sur le dispositif de formation.



MENER L'ACTION SYNDICALE CFDT DANS LES ENTREPRISES

6 Jours

14 au 16 février
14 au 16 mars

CALAIS

- Appréhender ses représentations du syndicalisme,
- la SSE CFDT,
- Rôle et missions du DP, les valeurs de la CFDT,
- Rôle et missions du DS,
- Distinguer rôle du DP et du DS,
- Utilisation du code du travail, Prise de décision (suite module 9),
- Rédaction d'un tract

Session 1:

21 au 23 février

LENS

- Groupe A

Session 2:

13 au 15 juin

LENS

- Identifier mon réseau syndical CFDT,
- Bref rappel sur les I.R.P.,
- Rôle et missions du CHSCT,
- Rôle et missions du CHSCT (suite module 4),
- Rôle et missions du CE, Revendiquer... Pourquoi ?
- Partageons nos différentes expériences professionnelles,
- Rôle et missions du CE (suite module 7),
- Histoire de la CFDT, Partageons nos différentes expériences professionnelles (suite module 9).

3 au 5 octobre
7 au 9 novembre

CALAIS



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



MIXITÉ PROPORTIONNELLE DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

1 Jour

23 février
14 septembre

CALAIS



NÉGOCIATION : OUTILS - TECHNIQUES - STRATÉGIES

3 Jours

14 au 16 novembre

- Groupe F

LENS

- Les représentations de la négociation,
- Quelles définitions ?,
- La négociation collective dans l'histoire de la CFDT,
- Les concepts fondamentaux de la négociation,
- Les notions de résultat et d'efficacité dans la négociation,
- Connaitre les différents types de négociation,
- Les techniques de négociation,
- Mise en situation NAO,
- Les techniques de négociation et ses différentes méthodes,
- La rédaction d'un accord,
- La mise en place de la commission de suivi,
- La communication autour de la signature ou de la non signature de l'accord,
- S'appuyer sur nos signatures pour faire du développement syndical.



NOUVEAUX ANIMATEURS

5 Jours

14 au 18 mai

LILLE-URI

- La pédagogie pour les adultes,
- Le fonctionnement d'un groupe en formation : les fonctions, les rôles, l'animation, la communication, l'individu dans le groupe,
- Préparation d'une animation d'une séquence, Les objectifs pédagogiques,
- Les méthodes d'animation : exposé Abaque de Régnier,
- Exercices pratiques,
- Les méthodes d'animation : l'utilisation du vidéoprojecteur,
- La co-animation,
- Exercices pratiques,
- Suites à donner selon chacun



OUTILS DE COMMUNICATION (LES)

2 Jours

12 et 13 février



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

3 Jours

3 au 5 avril
10 au 12 octobre

LILLE

- Identifier les bases théoriques de la négo,
- Cadre juridique de la NAO,
- Identifier les phases essentielles de la négo,
- Repérer les étapes importantes, Réfléchir à la construction de revendications,
- Analyse,
- Préparer un cahier revendicatif,
- L'après négociation,
- Etapes et pratique syndicale de la négo,
- Mise en pratique de la négo



PRENDRE SA PLACE À LA CFDT

2 Jours

16 et 17 avril



PRÉPARER ET GAGNER LES ÉLECTIONS & MIXITÉ PROPORTIONNELLE

3 Jours

4 au 6 avril

CALAIS



PRÉPARER ET GAGNER LES ÉLECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES

1 Jour

à définir
à définir

AMIENS

- Appropriation de la formation à destination des syndicats



2 Jours

16 et 17 avril
(Alternatives Police)

LILLE - URI

- Le cadre réglementaire de l'organisation des élections professionnelles,
- Le protocole électoral,
- Les dernières élections et les règles de représentativité,
- Le contexte social et économique de l'entreprise,
- Les liens avec les adhérents et les salariés,
- Le projet de section pour les prochaines élections,
- Construire une liste électorale cfdt,
- Le calendrier des élections, son plan d'action et de communication,
- Travail intersession



PRÉPARER ET GAGNER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 Jours

Session 1:
25 au 26 janvier
12 et 13 avril

LENS

- Négociation du protocole préélectoral,
- formalisation de l'action,
- fiches pratiques du jour J (bien gérer le jour du vote, bureau de vote, déroulement des opérations électorales, procès-verbal)



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



PRÉPARER SON DÉPART À LA RETRAITE

17 et 18 mai

ARRAS

2 Jours

20 et 21 juin

LILLE - URI

15 et 16 novembre

AMIENS

- Informer sur les acquis d'une vie dans l'entreprise ou les services, sur la préparation et la vérification de son dossier personnel de liquidation de retraite, sur les droits en retraite, la protection sociale (mutuelles),
- Répondre aux interrogations pour faire face à une nouvelle organisation de la vie,
- Aborder les problèmes communs entre retraités et salariés (de pouvoir d'achat, d'organisation des soins, de loisirs et culture),
- Autres façons et autres raisons de s'investir après une vie passée dans le monde salarié,
- Informer les adhérents des réalités du militantisme retraité,
- informer sur les revendications des retraités et des possibilités pour chacun de continuer avec la CFDT son adhésion, son engagement militant.



PROPORTIONNALITÉ HOMME/FEMME

1 Jour

22 mars

LENS

- Comment élaborer les listes électorales dans le cadre de l'obligation de parité,
- Règles de calcul,
- Présentation simulateurs,
- Règlement des litiges,
- Mise en situation à partir d'un exemple précis,
- Freins rencontrés pour obtenir la parité dans les listes,
- Mise en situation : speed mixité,
- Elaboration du plan d'action de la section syndicale

RÉFÉRENTS FPC MODULE 1

2 Jours **14 et 15 juin**

- Présentation de la démarche : le contexte dans lequel l'idée est née de sensibiliser les salariés à la nécessité de se former tout au long de la vie, et de mettre en place des référents FPC dans les sections syndicales,
- Présentation de la FPC : il s'agit d'une présentation générale, les détails seront abordés dans le stage 2. Il faut mettre en avant que ce sont les partenaires sociaux qui ont construit les systèmes de FPC,
- Etat des lieux dans les entreprises présentes, puis travail autour de la notion de situation idéale. L'objectif est de faire émerger la notion de « chaînon » manquant : le référent FPC,
- Définition du référent : c'est qui ? Quelles sont ses missions ..., Quels savoir-faire et quels savoir-être sont nécessaires pour devenir référent



RÉFÉRENTS FPC MODULE 2

3 Jours **22 au 24 octobre**

- Présentation des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé),
- Présentation du FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours, Professionnels),
- Financement et contributions des entreprises à la formation professionnelle,
- Les CPNEFP de branche (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et la Formation Professionnelle),
- Le plan de formation,
- Le Fongécif,
- Les dispositifs de formation : CIF, VAE, DIF..., Le réseau



RÉPONDRE AUX QUESTIONS RETRAITES

1 Jour

**1^{er} juin
15 octobre**

- A partir d'exemples pratiques et concrets, comment gérer les questions «retraites»,
- Découvrir les outils pratiques (papier et internet),
- Exercices d'initiation à l'écoute bienveillante



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



RÉSEAUX SOCIAUX

1 Jour

13 mars

LILLE - URR

- Connaitre l'univers mobile,
- Connaitre le web social et les réseaux sociaux,
- Les raisons d'y être présent,
- Utilisation du smartphone et de la tablette,
- Utilisation de facebook, de skype,
- Sécuriser ses comptes



RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL (LES)

3 Jours

9 au 11 octobre

LILLE - IREO

- Licenciement pour motif personnel,
- Le licenciement pour motifs économiques,
- Les autres modes de rupture



STRUCTURER LE DÉVELOPPEMENT

1 Jour

19 avril

QUERENAING



STRUCTURER UNE ÉQUIPE SYNDICALE

2 Jours

2 et 3 juillet

À DÉFINIR



SYSTÈMES DE RETRAITE (LES)

2 Jours

12 et 13 avril

[complet]

ISBERGUES

- Origine et fonctionnement des différents régimes, retraite de base et complémentaire,
- S'approprier les positions cfdt,
- Comprendre les enjeux d'une réforme systémique



TRÉSORIER DU CE

2 Jours

14 et 15 juin

LILLE

- Connaitre les changements liés à la loi sur la transparence financière des CE,
- Connaitre les règles comptables et les règles de l'URSSAF,
- Renforcer sa pratique comptable et son suivi de gestion, Savoir rédiger le rapport d'activité



TRÉSO'SYNDICAT NIVEAU 1

3 Jours

12 au 14 juin

LILLE - URI

- Fonctionnalité théorique,
- Paramétrage,
- Saisie,
- Rapprochement bancaire,
- Les journaux et balances,
- Opérations de clôture,
- État de synthèse,
- Publication des comptes,
- Assistance Tréso'syndicat



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités



TRÉSO'SYNDICAT NIVEAU 2

3 Jours 16 au 18 octobre

LILLE - URI

- Échangés avec les stagiaires sur les problèmes,
- Révision du module 1 en fonction des attentes,
- Correction des comptabilités par les stagiaires,
- Les missions et tâches du trésorier,
- Les chartes CFDT,
- Répartition des cotisations,
- Flux des transmissions des cotisations,
- Budget, Analytique, Gestion de l'exercice, Les états de synthèse, Publication



Adhérents - Militants - Élus



Collectif de sections



Mandatés : Juridique - Protection Sociale



Responsables : de syndicats - de sections



Retraités

STRUCTURES ORGANISATRICES

Type	Nom	Responsable	Adresse	Téléphone	Adresse e-mail	
UNIONS TERRITORIALES INTERPROFESSIONNELLES	ARTOIS-DOUAISIS	Arnaud FLAMENT	13 B route de Béthune BP 311 62307 Lens cedex	03 21 14 26 65	cfdt.artoisdouaisis@wanadoo.fr	 LENS
	LITTORAL	Marcel AUCOIN	Place Crévecoeur Bourse du Travail 62100 Calais	03 21 36 55 53	cfdt-calais@orange.fr	 CALAIS
	MÉTROPOLE LILLOISE	Murielle DESPERRIER	Bourse du Travail 258 Bd de l'Usine 59000 Lille	03 20 88 36 20	cfdt.metropole.lilloise@orange.fr	 LILLE
	SAMBRE-ESCAUT	Sandrine CARPENTIER	15 rue Amédée Bultot 59300 Valenciennes	03 27 28 27 30	cfdt-cambrai@wanadoo.fr	 VALENCIENNES
UNIONS RÉGIONALES	HAUTS-DE-FRANCE	Martine DUROT	145 rue des Stations BP 88 59006 Lille Cedex	03 20 57 66 22	martine.durot@hdf.cfdt.fr	LILLE - URI LILLE - IREO
			Avenue Jean Jaurès 02000 LAON	03 23 23 28 74		AMIENS AISNE CHÂTEAU-THIERRY COMPIÈGNE OISE QUERENAING
	RETRAITÉS HAUTS-DE-FRANCE	Roger DEAUBONNE	145 rue des Stations BP 88 59006 Lille Cedex	06 62 77 91 51	hautsdefrance@retraites.cfdt.fr	ARRAS CAMBRAI ISBERGUES LILLE - URR ST-QUENTIN

INFORMATIONS PRATIQUES

QUI INSCRIT LES STAGIAIRES ?

C'est le syndicat, son secrétaire ou son responsable formation syndicale. Si des demandes individuelles parviennent aux structures organisatrices, celles-ci contacteront le syndicat préalablement à toute inscription afin d'obtenir son accord.

QUAND INSCRIRE LES STAGIAIRES ?

Vous pouvez le faire dès maintenant et le plus tôt possible.

ATTENTION : si le nombre de demandes dépasse la capacité d'accueil, les inscriptions sont retenues dans le respect du « public - cité », de la diversité des syndicats ou des territoires d'appartenance et dans l'ordre chronologique de leur arrivée.

COMMENT INSCRIRE LES STAGIAIRES ?

Le syndicat adresse le bulletin d'inscription dûment complété à la structure organisatrice.

ATTENTION : chaque inscription devra être validée par le syndicat (signature du responsable et tampon du syndicat).

- La préinscription sera notifiée par mail aux syndicats et aux participants à réception de l'inscription.
- Une confirmation ou une annulation éventuelle sera expédiée un mois et 8 jours avant la tenue de la formation.

QUELLES DÉMARCHES POUR LE STAGIAIRE

Le stagiaire adresse au plus tard 30 jours avant la formation à son employeur la de-

mande de Congé de Formation Économique Sociale et Syndicale (CFESS). (cf. à la fin de ce document).

- Pensez à apporter un RIB quand vous venez en formation, cela permettra un remboursement plus rapidement de vos frais.
- Une attestation de présence est délivrée à la fin du stage.

QUELLE PARTICIPATION FINANCIÈRE DU SYNDICAT ?

Dans l'attente de règles propres à l'URI Hauts de France qui seront définies par le Bureau régional, les règles spécifiques à chaque ex URI restent valables.

Les conventions prises entre les URI et les Syndicats continuent donc à s'appliquer.

QU'EN EST-IL DES FRAIS LIÉS AU STAGIAIRE ?

DÉPLACEMENTS

Développement durable oblige : privilégier les transports en commun ou le covoiturage.

Les frais de transports peuvent être pris en charge par le comité d'entreprise. En cas de non prise en charge, la CFDT rembourse les frais de transports UNIQUEMENT SUR JUSTIFICATIFS DES TICKETS ORIGINAUX.

BON À SAVOIR : l'abonnement à la semaine est moins cher que 3 aller-retours).

Les frais kilométriques sont remboursés sur la base de 0,24€/Km ou 0,32€/km au conducteur en cas de covoiturage.

SÉJOUR

Les repas collectifs du midi sont pris en charge par l'Union Régionale.

L'hébergement est remboursé à hauteur maximale de 75 € pour l'hôtel + petit déjeuner et de 20 € pour le repas du soir. Le rembourse-

ment se fait uniquement sur justificatifs.

La recherche de l'hébergement incombe au stagiaire, la structure organisatrice peut fournir une liste des hôtels à proximité du lieu de stage. Sauf stages organisés par l'UTI Littoral qui peut proposer de retenir l'hébergement.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Pour tout stagiaire bénéficiant d'un comité d'entreprise, une facture correspondant aux frais pédagogiques peut être établie par l'URI selon les indications fournies par le stagiaire. Il ne s'agit pas de gagner de l'argent ! Les sommes perçues permettent de financer une partie des frais. En effet, la formation syndicale est un investissement dont le coût est normalement pris en charge par la CFDT.

Développer la formation et gagner en efficacité est un objectif de la CFDT Hauts-de-France. Cela n'est possible que si nous mettons en œuvre le principe de mutualisation, permettant l'accès à tous à la formation syndicale.

CAS PARTICULIER : STAGIAIRE HORS RÉGION

Ils peuvent être acceptés dans les formations mais c'est leur syndicat d'affiliation ou leur section syndicale qui prendra en charge les frais d'inscription, de transports, et d'hébergement.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONGÉS DE FORMATION

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS)

- Pour tous les salariés du secteur privé ou public
- Durée du congé : 12 jours par an par salarié en fonction de l'effectif de l'entreprise ou de

l'établissement. 6 jours supplémentaires pour les salariés du privé animateurs de formation d'un organisme agréé.

- La prise en charge des frais de formation peut être négociée en amont du budget de fonctionnement du CE, pour les élus CE. Par ailleurs, le CE peut financer sur son budget dédié aux activités sociales et culturelles une formation dans le cadre du CFESS.

Depuis la parution au journal officiel des ordonnances 2017-1386 relatives à la nouvelle organisation du dialogue social, les employeurs doivent maintenir la rémunération du salarié et s'acquitter des cotisations et contributions correspondantes. Il n'y a donc plus de demandes de subrogation.

CONGÉ DE FORMATION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

- Pour les membres du CHSCT ou DUP et DP si absence de CHSCT (- 50 salariés)
- Durée du congé : 3 jours (- 300 salariés) ou 5 jours (+ 300). Formation reconductible à chaque renouvellement de mandat
- Prise en charge de la totalité des frais par l'employeur (pédagogiques, transport, hébergement, restauration)
- Maintien du salaire obligatoire pour le secteur privé et la fonction publique.

CONGÉ DE FORMATION DES MEMBRES TITULAIRES DU COMITÉ D'ENTREPRISE (CE)

- Pour les élus titulaires du CE
- Durée du congé : 5 jours sans seuil d'effectif. Formation renouvelable tous les 4 ans
- Maintien du salaire du stagiaire par l'employeur obligatoire.

MODÈLES



DOCUMENT 2

Récépissé de la remise en mains propres de l'attestation de stage

Je soussigné,

(Nom/prénom) certifie avoir reçu de

(Nom/Prénom)

l'attestation de sa présence à la formation (intitulé)

qui s'est tenue le (date) à (lieu).....

Signature et cachet de l'entreprise

DEMANDE DE CONGÈS

Formation économique, sociale et syndicale

A remettre à l'employeur un mois avant la tenue du stage

Je soussigné/e

solicite une mise en congé du au

pour suivre une formation

Organisée sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Etude et de Formation Syndicale de la CFDT, conformément aux décrets n° 84-474 du 15 juin 1984, n° 85-552 du 22 mai 1985 et n° 88-676 du 6 mai 1988 accordant aux travailleurs le droit à des congés de formation économique, sociale et syndicale.

A, Le

Signature :

Public



La Macif est une entreprise de l'économie sociale.

Sans actionnaires à rémunérer, la Macif réinvestit tous ses profits au bénéfice de ses 5 millions de sociétaires et dans l'intérêt commun. Ainsi, les sociétaires ont le pouvoir d'agir ensemble pour une économie plus sociale et plus solidaire.

Plus d'informations sur macif.fr

MACIF: MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort.



Essentiel pour moi